Rapport de Durabilité - DETIC

DETIC se dote d'une philosophie en phase avec l'évolution de ses secteurs

Le développement durable est le système de progression qui guide les activités des industries de la détergences et produits d'entretien, des cosmétiques, des aérosols ainsi que des colles et mastics. Depuis 2013, DETIC a fermement concrétisé cette situation dans ses propres valeurs internes. Ainsi, la philosophie de l'association, le fil rouge qui guide toutes ses actions, les services à ses membres ainsi que sa communication interne et externe a été clairement reformulée. DETIC a souhaité de la sorte traduire au mieux sa façon d'appréhender ses missions et souligner, auprès de ses membres, son rôle d'éclaireur, voire de boussole.

« DETIC œuvre à l'épanouissement de ses membres dans le nouveau modèle de société qu'est le Développement Durable ».

Des actions bien concrètes basées sur des partenariats constructifs

Si tous les secteurs de DETIC ont rejoint l'Alliance belge pour une huile de palme durable, chacun des secteurs évolue à son rythme, avec ses priorités et ses outils, en rapport avec ses marchés et ses consommateurs.

En 2012 - 2013, le secteur de la détergence s'est attelé à mettre en œuvre de nouveaux critères « produits » dans le cadre de la charte pour le nettoyage durable dont les résultats positifs sont de plus en plus palpables. L'accord sectoriel relatif aux détergents « plus respectueux de l'environnement » a vu se développer une première campagne d'information (www.vert-et-propre.be) réalisée en partenariat avec le SPF Environnement et le CRIOC. Une meilleure information du consommateur a également fait l'objet de nouvelles initiatives : modernisation des « conseils d'utilisation » (*Safe use icons*), développement de conseils d'utilisation durable, préparation d'une campagne d'envergure pour 2014 (I prefer 30°), etc…

Le secteur des cosmétiques s'est concentré sur les initiatives de responsabilité sociétale. D'une part, l'actualité relative aux colorations capillaires a nécessité le déploiement d'un outil d'information du consommateur. www.macoloration.be a été développé par DETIC, le SPF Santé publique et le CRIOC tandis que DETIC participait au développement du projet OIRA (information des coiffeurs) avec le département « Bien-être au travail » du SPF emploi et UCB-UBK, l'association des coiffeurs de Belgique. Enfin, au niveau européen, l'industrie cosmétique s'est dotée d'une Charte de publicité et de communication commerciale responsables.

Le secteur des colles et mastics s'est lancé dans une croisade contre la discrimination des matériaux et surtout, pour la promotion du concept de « Construction Durable ». Une action menée de front avec essenscia et ses sections régionales avec la participation du secteur de la construction. Quant au secteur aérosolier, c'est outre-manche qu'il s'est tourné pour propager sa Charte de durabilité et tenter d'initier une initiative européenne.

Les membres de DETIC participent au rapport de développement durable de essenscia.http://www.essenscia forsustainability.be

detic A.S.B.L. V.Z.W. Part of essenscia

Informations économiques

DETIC compte environ 125 membres, qui ont réalisé un chiffre d'affaires ex-usine d'environ 1,7 milliards € sur le marché belgo-luxembourgeois.

La majeure partie des produits sont vendus aux consommateurs, mais par ailleurs aussi à des institutions telles que des hôtels, des restaurants, des hôpitaux et des industries.

Le secteur des cosmétiques représente environ 860 millions € en chiffre d'affaires. Le secteur des détergents et des produits d'entretien a réalisé un chiffre d'affaires d'environ 500 millions €, le marché des produits, accessoires et machines pour professionnels représentait environ 150 millions € et le secteur des colles, adhésifs et mastics un chiffre d'affaires s'élevant à 130 millions € sur le marché belgo-luxembourgeois.

** Ces chiffres sont tirés des données 2012 directement fournies par les membres de DETIC.*

Initiative multisectorielle

DETIC rejoint l'Alliance belge pour une huile de palme durable

Belgian Alliance for Sustainable Palm Oil
Belgische Alliantie voor Duurzame Palmolie
Alliance Belge pour une Huile de Palme Durable

Pour nombre de produits de consommation, l'analyse cycle de vie met en évidence l'importance, l'impact de la sélection de matières premières produites de manière compatible avec un développement durable (approvisionnement durable). C'est le cas des cosmétiques, des détergents ainsi que des colles et mastics. Dans ce contexte, ces secteurs, via DETIC, ont rejoint en 2013 l'Alliance Belge pour une Huile de Palme Durable. Les Membres de l'Alliance Belge s'engagent à promouvoir l'huile de palme durable pour que celle qui est utilisée en Belgique au sein de leur secteur, soit durable pour fin 2015. « L'huile de palme durable » signifie que l'huile de palme ait été certifiée selon les principes et critères de la Table Ronde Internationale sur l'Huile de Palme Durable (RSPO) et qu'elle soit commercialisée conformément à l'un de ses systèmes de commercialisation ou tout autre système au moins équivalent. Le secteur *non-food* n'est pas un grand utilisateur d'huile brute (plutôt de ses dérivés), mais il est constamment à la recherche de sources de matières premières renouvelables gérées de façon durable. La traçabilité des dérivés (dont principalement les tensioactifs) est une problématique concrète que DETIC souhaite soulever au sein de l'Alliance. L'huile de palme constitue une première étape dans le processus qui conduira tous les secteurs de DETIC à privilégier les sources durables de matières premières.

Consultez : www.sustainabelpalm.be

Le secteur des détergents et des produits d'entretien

Œuvrant de longue date à sa compatibilité avec un développement durable, le secteur de la détergence développe diverses initiatives sectorielles dont l'objectif est d'améliorer la durabilité des entreprises du secteur et d'apporter une information pertinente sur l'utilisation durable des produits, y inclus la sécurité d'utilisation et l'impact environnemental. Le secteur s'est engagé concrètement dans la durabilité via une charte et un accord sectoriel ainsi que par le déploiement d'outils de communication vers le consommateur.

→ La charte pour le nettoyage durable

Les entreprises du secteur de la détergence produisent un rapport de durabilité annuel depuis 2005. Il est basé sur les résultats de la charte pour le nettoyage durable. Cette charte, contrôlée par des auditeurs indépendants, a été signée par 200 entreprises dont 68 producteurs en Europe (51 sont actives en Belgique, 31 au Grand-duché de Luxembourg) et couvre plus de 85 % du marché de la détergence. Ces entreprises ont mis en œuvre des procédures de durabilité tout au long du cycle de vie des produits qu'elles fabriquent et se sont engagées à augmenter leur performance de durabilité. Elles publient chaque année des indicateurs de durabilité. En 2012 et 2013, de nouveaux critères « produits » ont été introduits pour renforcer la pertinence de la charte.
Pour en savoir plus : http://www.sustainable-cleaning.com/en.home.orb

Indicateurs de durabilité - Charte pour le nettoyage durable - Extraits - chiffres européens.

indicators	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Participating companies (Be)(EU)	(11)(28)	(16)(45)	(30)(70)	(36)(89)	(40)(108)	(51)(130)	(72)(175)	(82)(200)
Occupational health and safety **	0.57	0.55	0.83	0.90	0.98	0,80	0.83	0.79
Consumed energy *	1.34 Gj/t	1.09 Gj/t	1.10 Gj/t	1.05 Gj/t	1.03 Gj/t	0,95 Gi/t	0.91 Gi/t	0.91 Gi/t
CO_2 emitted *	80.9 kg/t	66.9 kg/t	64.6 kg/t	64.3 kg/t	60.9 kg/t	57.3 kg/t	52.0 kg/t	53.0 kg/t
Consumed water *	1.60 m^3/t	1.44 m^3/t	1.47 m^3/t	1.59 m^3/t	1.49 m^3/t	1,40 m^3/t	1.35 m^3/t	1.44 m^3/t
Waste *	10.2 kg/t	12.9 kg/t	11.1 kg/t	10.8 kg/t	12.4 kg/t	11,9 kg/t	12.0 kg/t	12.1 kg/t
Packaging use *	78.0 kg/t	92.7 kg/t	88.6 kg/t	84.6 kg/t	91.3 kg/t	89,9 kg/t	91.3 kg/t	89.8 kg/t

* per ton of production
** accidents on the total employees hours worked at the members' site, expressed per 100.000 man-hours worked by all employees.

En 7 années complètes de fonctionnement de la Charte (2006-2012), les adhérents, par leur engagement volontaire, ont pu démontrer son efficacité sur base de résultats vérifiés de manière indépendante : consommation d'énergie (-19%), émission de CO_2 (-24%), réduction des déchets (- 6 %).
Plus d'information : http://www.sustainable-cleaning.com/en.publicarea_sustainabilityreport.orb

→ L'accord sectoriel

Si DETIC a œuvré à la gestion de l'accord sectoriel relatif à la promotion des détergents plus respectueux de l'environnement (signé en 2010 par DETIC, le SPF environnement*, COMEOS**, UCM*** et UNIZO****), c'est surtout au niveau des actions de communications que le secteur a monopolisé son énergie depuis 2011. 2013 a vu l'épanouissement de la campagne www.vert-et-propre.be / www.goedgewassen.be à laquelle s'est associé le CRIOC*****. L'objectif est de mettre en évidence les qualités des produits détergents plus respectueux de l'environnement en privilégiant les produits écolabellisés ainsi que les produits concentrés, mais également en invitant le consommateur à économiser l'énergie et l'eau en choisissant des programmes de lavage économiques et en effectuant ses lessives à basse température lorsque c'est possible. Enfin, l'attention du consommateur est attirée vers le dosage adéquat des produits qu'il utilise.

* Service Publique Fédéral Environnement.
** Fédération du commerce et des services.
*** Union des Classe Moyenne
**** Unie van Zelfstandige Ondernemers
***** Centre' de Recherche et d'Information des Organisations de Consommateurs

→L'information consommateur

Les entreprises du secteur de la détergence déploient de multiples initiatives afin de fournir aux consommateurs des informations relatives aux détergents, à leur sécurité et à leur utilisation durable.

- La campagne « *I prefer 30°* » (www.iprefer30.eu)

Pour certains types de produits, comme les détergents lessiviels, les modes de consommation et d'utilisation durables sont des éléments clés. La campagne « *I prefer 30°* » a pour objectif de modifier les habitudes de lavage des ménages en encourageant la pratique de la lessive à basses températures. Les économies d'énergie réalisées grâce à une réduction de seulement 3° de la température moyenne de lavage de chaque personne en Europe équivaut à l'élimination des émissions produites par plus de 700 000 voitures. La campagne sera déployée en Belgique dès 2014. Pour DETIC, elle s'intègre également dans les obligations de communication liées à l'accord sectoriel relatif à la promotion des détergents plus respectueux de l'environnement qui envisage une réduction de 5°C de la température moyenne de lavage.

- Le site web « Cleanright »

Depuis 2010, le site web www.cleanright.eu propose une information exhaustive sur les détergents et leur utilisation durable.
Bonnes pratiques, réglementation, composition des produits, conseils d'utilisation, de durabilité, respect de l'environnement, sécurité… sont autant d'informations disponibles en français, néerlandais et allemand ainsi que dans les autres langues européennes.

- Les conseils d'utilisation durable

Le panel « *Washright* » a pour objectif d'attirer l'attention du consommateur sur 4 messages clés : réduire les déchets dus aux emballages (conserver les emballages d'origine et acheter des recharges chaque fois qu'elles sont disponibles), éviter de sous-remplir la machine (remplir correctement la machine permet de réduire la consommation d'eau et d'électricité et de faire des économies), respecter les instructions de dosage (la quantité de lessive à utiliser dépend de la dureté de l'eau et du degré de salissure du linge) et utiliser la température recommandée la plus basse (la plupart des lessives sont efficaces dès les basses températures, les lavages à températures supérieures sont souvent inutiles et ne font que consommer plus d'énergie). Ce type d'astuces a également été développé pour les détergents lave-vaisselles et les nettoyants tout usage (à diluer).

- Les conseils de sécurité (Safe use icons)

L'industrie de la détergence a développé des pictogrammes cognitifs pour apporter sur l'étiquette des détergents et des produits d'entretien des conseils d'utilisation des produits en toute sécurité. Ils ont été relookés en 2011 pour, encore, faciliter leur compréhension. De plus, quatre nouvelles icones ont été créées en 2013 afin de s'adapter au marché des détergents liquides en capsule. Ces pictogrammes se trouvent sur l'étiquette de la majorité des produits détergents. Ils sont souvent accompagnés d'une phrase de conseil mais comme ils ont été développés pour être particulièrement explicites, ils s'avèrent compréhensibles par eux-mêmes.
Pour plus d'informations : www.cleanright.eu & www.detic.be

- Programme d'accompagnement des détergents liquides en capsules

Ce programme propose des caractéristiques de communication, de visibilité et d'accessibilité ainsi qu'un processus de suivi avec les centres antipoisons. Plus précisément, les entreprises qui appliquent ce programme de stewarship s'engagent à réduire l'accessibilité des doses solubles et à en diminuer l'attractivité pour les enfants. Différentes actions en ce sens sont suggérées. D'autre part, la communication pour une utilisation en toute sécurité des produits est renforcée par de nouvelles icones d'utilisation sûre et par une campagne de communication consommateur (voir *folder* ci-contre). Enfin, une collaboration avec le centre antipoisons belge a été mise en place afin de consolider les données disponibles et d'améliorer la connaissance contextuelle et le monitoring des accidents potentiels.

→ Compaction des produits lessiviels

En 2009 et 2010, l'industrie de la détergence a lancé d'ambitieux programmes de compaction des lessives liquides et des poudres lessivielles.
Les entreprises participantes se sont engagées à concentrer les lessives pour atteindre une dose de lavage recommandée d'un maximum de 75 ml pour les liquides et de 85 g pour les poudres et ce, sans perte d'efficacité. Elles ont également optimisé leurs emballages et communiqué vers le consommateur quant à l'utilisation optimale du produit nouvellement concentré (respect de la dose). L'objectif final est de contribuer au développement durable notamment par diminution des rejets de CO_2. En Europe, les deux premiers programmes devraient avoir une incidence significative. En effet, en fin d'implémentation (2013), ils devraient permettre l'économie annuelle de 400.000 tonnes de détergent liquide, 200.000 tonnes de poudre, 21.000 tonnes d'emballage et de 19.000 transports routiers

En 2013, l'industrie de la détergence a mis en œuvre un programme ciblé vers les conditionneurs textiles liquides (communément appelés adoucissants). L'objectif de ce programme est de porter la ligne de base, pour la dose minimale de produit à utiliser, à un niveau inférieur ou égal à 35 ml par lavage. A l'issue de l'implémentation de ce nouveau programme de compaction (2015), l'industrie de la détergence espère obtenir une épargne de 245.000 tonnes d'ingrédients et de 9.800 tonnes d'emballages primaires ainsi qu'une réduction d'environ 12.100 transports routiers.

Enfin, 2013 a également vu le développement d'un nouveau programme de compaction des poudres lessivielles (en remplacement de celui de 2009). Son objectif est de porter la concentration des poudres lessivielles à 75 g par dose de lavage.
L'industrie de la détergence espère obtenir une épargne supplémentaire de 116.000 tonnes d'ingrédients et de 8.900 tonnes d'emballages primaires ainsi qu'une réduction d'environ 5.900 transports routiers.

Pour plus d'information : www.detic-enterprises.be,
suivez également la page « Lessives concentrées : utilisez le bon dosage » sur facebook.

Le secteur des cosmétiques

Le secteur des cosmétiques a intégré le développement durable en tant que mode de développement entrepreneurial incontournable. En Belgique, outre les initiatives des entreprises elles-mêmes, le secteur se caractérise par les actions de « responsabilité sociétale » qu'il mène avec les autorités publiques et les associations de consommateurs. Le secteur a également édité un compendium de bonnes pratiques de durabilité ainsi qu'un petit guide à l'attention des PMEs et une Charte de publicité et communication commerciale responsables.

→ Les « Bonnes pratiques de durabilité »

Le secteur des cosmétiques a développé une guidance de « bonne pratique de durabilité » à l'usage de toutes les entreprises du secteur. L'objectif est de fournir à toutes les entreprises cosmétiques un outil exhaustif permettant d'implémenter les éléments clés nécessaires à l'amélioration de la durabilité de l'entreprise. Le guide est vaste et propose tant des critères économiques, des critères sociaux et de gestion que des critères éthiques et environnementaux. D'autre part, afin de faciliter l'accès des PMEs à un développement durable, le secteur à édité un abécédaire du développement durable : 10 étapes pour intégrer la compatibilité avec un développement durable dans la stratégie d'une entreprise. Ce document est agrémenté d'exemples bien concrets.

→ La charte de publicité et de communication commerciale responsables

L'industrie cosmétique a élaboré une Charte de publicité et communication commerciale responsables. Elle vise à doter l'industrie cosmétique européenne de règles communes d'autorégulation publicitaires. L'industrie s'engage, par le biais de cette Charte, à s'assurer que la publicité et la communication commerciale sont conformes aux réglementations européennes et nationales pertinentes et au cadre d'autorégulation applicable ; sont sincères, véridiques et non trompeuses ; permettent des choix éclairés par le consommateur et sont socialement responsables. Cette charte européenne s'est intégrée au code de publicité de DETIC (préexistant). Les deux initiatives sont reconnues par le Jury d'Ethique Publicitaire (JEP).

→ La campagne « Soleil Malin »

« Soleil Malin » est une campagne d'information, développée par le CRIOC*, DETIC, COMEOS** et le SPF Santé Publique et qui a démarré en 2006. Elle a pour objectif de diffuser, le plus largement possible, l'information nécessaire pour bénéficier du soleil en toute sécurité, pour se protéger de manière adéquate et pour bien choisir et utiliser les produits solaires. Depuis l'été 2011, une nouvelle page *facebook* procure aux accrocs des média sociaux la possibilité de profiter, en saison, des conseils Soleil Malin. Cette page bénéficie d'une campagne promotionnelle sur le célèbre media. Soleil Malin s'adresse à tous : familles, enfants, bricoleurs, sportifs, adeptes du bronzage, du jardinage, du tourisme, etc… La campagne bénéficie du relai des télévisions nationales (RTBF et VRT) ainsi que de la Fondation contre le cancer. Depuis 2012, la campagne s'est enrichie de conseils relatifs aux sports d'hiver.

* Centre de recherche et d'information des associations de consommateurs.
** Fédération du commerce et des services.
*** Service Publique Fédéral Santé publique

Pour plus d'information : www.soleilmalin.be & www.detic.be
Suivez les conseils « Soleil Malin » sur facebook.

→ La campagne « Coiffeur futé »

La campagne « coiffeur futé » est le fruit d'une collaboration entre le SPF Santé publique*, le CRIOC**, DETIC et l'UBK/UCB vzw/asbl***. Il s'agit d'une campagne d'information, lancée en 2011, qui vise à attirer l'attention des coiffeurs sur les précautions élémentaires à prendre quand ils travaillent avec des produits potentiellement à risque comme les produits pour coloration et pour permanente. L'utilisation sûre de ces produits est de la plus haute importance aussi bien pour les coiffeurs que pour leur clientèle. Le site web « coiffeur futé » a pour ambition de devenir la référence en matière de bonne pratique pour les produits capillaires. Pour chaque produit capillaire, le site conseille une bonne pratique d'utilisation et informe sur les risques potentiels d'une mauvaise utilisation du produit. Le site web « coiffeur futé » est mis à la disposition des enseignants des filières de la coiffure.

* Service Publique Fédérale de Santé publique
** Centre de recherche et d'information des associations de consommateurs.
*** Union des coiffeurs belges.

Pour plus d'information www.coiffeurfute.be

→ La campagne « Ma coloration.be »

La campagne « ma coloration.be » est le fruit d'une collaboration entre le SPF Santé publique*, le CRIOC** et DETIC. Ma coloration.be est un site d'information destiné aux consommateurs. Il procure tous les conseils nécessaires à l'utilisation sûre des produits de coloration capillaire. Une attention particulière est portée au phénomène d'allergie. Le site fait également le point sur les mesures de premiers secours en cas de projection dans les yeux, de contact d'une substance irritante avec la peau, d'inhalation entraînant des symptômes ou d'ingestion d'un produit. Mis en ligne en 2012, il représente une référence d'information objective ciblée vers le grand public dans un vocabulaire facilement compréhensible.

* Service Publique Fédéral de Santé publique.
** Centre de recherche et d'information des associations de consommateurs.

→ « Online Interractive Risk Assesment »

DETIC s'est impliquée dans l'élaboration et la promotion de l'outil OIRA. Ce dernier, mis en ligne en 2013 permet aux professionnels de la coiffure de réaliser un audit en ligne d'analyse du risque en rapport direct avec leurs activités professionnelles. Cette initiative est liée à la campagne « Coiffeur Futé ».

Le secteur des colles et mastics

Depuis plus de 10 ans, l'industrie des colles et des mastics a réduit drastiquement l'utilisation des solvants organiques dans les colles utilisées par le consommateur. Conscient de l'impact de ses activités et de celles de ses clients, le secteur des colles et mastics concentre ses initiatives de durabilité sectorielles sur des projets qui touchent à la sécurité alimentaire et aux bonnes pratiques. Le secteur participe à un programme de communication relatif à la construction durable en Wallonie et prend part au Comités pédagogique et scientifique de *GreenWal*, le pôle d'excellence de la construction durable.

→ Réduction de l'impact environnemental

Depuis avril 2008, l'industrie des Colles et des Mastics s'est engagée à ne plus utiliser le di-isobutylphtalate (DiBP) dans les colles pour papier ou carton. Le but de cette initiative est d'éviter l'accumulation du DiPB dans le papier lors du recyclage, ce qui représenterait un risque potentiel pour les applications dans le cadre du contact alimentaire. Cette initiative facilite donc l'utilisation du papier recyclé par l'industrie alimentaire.

→ MIGRESIVES

Dans le cadre des défis liés au contact alimentaire, l'industrie européenne des Colles et Mastics a développé un outil de modélisation de la migration des substances contenues dans les colles au travers des emballages alimentaires. L'outil, *open source*, permet d'étudier des systèmes d'emballage très complexes ainsi que l'influence de certains paramètres tels que la température sur la migration de substances. Le projet MIGRESIVES répond aux demandes croissantes du secteur des emballages et de l'industrie alimentaire en matière de sécurité alimentaire tout en faisant la place belle à l'innovation.

→ Bonnes pratiques pour les professionnels

La phase d'utilisation des colles et mastics est importante en matière d'impact environnemental et d'impact social (sécurité). Le secteur a développé diverses actions de promotion de la bonne utilisation des joints et mastics par les professionnels. Il s'agit de l'édition d'un manuel de « bonnes pratiques » au format électronique et d'une campagne de communication auprès des utilisateurs professionnels.

→ Lutte contre la discrimination des matériaux sur base de leur origine

Depuis 2012, le secteur, en collaboration avec essenscia Wallonie, s'est lancé dans un vaste programme de promotion de l'approche « construction/rénovation durable » et de lutte contre la discrimination des matériaux sur base de leur origine. Le secteur promeut une approche multicritères (développement durable) basée sur la performance environnementale et socio-économique des matériaux.

→ *GreenWal*

Depuis 2013, le secteur s'est impliqué avec essenscia Wallonie, dans la création de *GreenWal*. DETIC participe aux comités pédagogique et scientifique de ce pôle d'excellence de la construction durable qui regroupe nombre d'acteurs du monde de la construction dont la confédération de la construction et l'IFAPME. L'objectif est de fournir aux professionnels toute l'information nécessaire à une approche « construction / rénovation durable ».

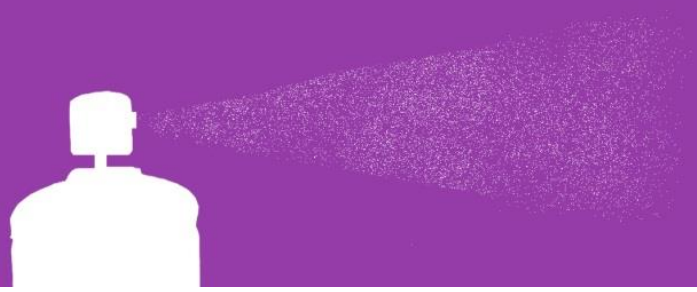

La technologie aérosols

Les produits conditionnés en aérosol font partie des gammes de produits de presque tous les secteurs. Les membres de DETIC ont développé deux initiatives spécifiques visant à améliorer la compatibilité de la technologie aérosol avec le développement durable.

→ La charte aérosol de DETIC

Les membres de DETIC ont développé une charte aérosol afin de démontrer la sécurité des conditionnements en aérosol, de l'affermir et de pratiquer une communication responsable en matière de technologie aérosol. Cette charte s'applique à tous les produits bénéficiant de la technologie aérosol mis sur le marché par les membres de DETIC. Elle comporte des critères de sécurité et de durabilité ainsi que des engagements concrets en matière de protection de l'utilisateur et de communication responsable.
La charte a été présentée au Royaume-Uni en 2012 à l'occasion du congrès annuel de la BAMA (*British Aerosols Manufacturers Association*). L'objectif du secteur est de développer une approche européenne.

→ *Freeware* pour analyse LCA !

Afin de réduire au maximum l'impact environnemental de la technologie aérosols, l'industrie française des aérosols a développé un outil LCA (Analyse cycle de vie) dédié aux générateurs d'aérosols. DETIC a obtenu du CFA (association sœur) de pouvoir mettre gratuitement cet outil à disposition de ses membres. 12 indicateurs sont disponibles : épuisement des ressources abiotiques, acidification potentielle de l'air, eutrophisation, écotoxicité aquatique en eau douce, écotoxicité sédimentaire en eau douce, réchauffement climatique, toxicité humaine, destruction de la couche d'ozone, oxydation photochimique, énergie primaire non renouvelable, écotoxicité terrestre, production de déchets. L'objectif de ce logiciel est de permettre aux départements R&D d'orienter leurs développements produits en tenant compte de critères environnementaux.